



La Lettonie rejoint la zone euro

La Lettonie est devenue le 1^{er} janvier 2014 le 18^e État membre de la zone euro. Cette adhésion est l'aboutissement d'un [processus de convergence qui avait donné lieu à un rapport publié par la BCE en juin 2013](#). La Lettonie, qui est membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, prévoyait d'intégrer la zone euro dès 2008, mais le pays a été frappé par une importante crise économique en 2008-2009 qui s'est notamment traduite par une chute de 25 % du PIB (17 % pour la seule année 2009). Cette crise a justifié l'application d'un plan de redressement économique drastique, ce qui a permis à la Lettonie de satisfaire aux critères de convergence (inflation, déficit public, stabilité des taux de change et taux d'intérêt à long terme).

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 9 janvier, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « Les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro devraient rester contenues à moyen terme. Corroborant ce scénario, les évolutions monétaires et celles du crédit demeurent atones. Dans le même temps, les anticipations d'inflation à moyen et à long terme pour la zone euro sont solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Cette configuration continue d'indiquer que nous pourrions connaître une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée graduelle vers des taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans ce contexte, le Conseil des gouverneurs tient à souligner qu'il maintiendra une orientation accommodante de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire, ce qui soutiendra la reprise progressive de l'économie dans la zone euro. En conséquence, nous réitérons fermement nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et continuons de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Comme indiqué précédemment, cette anticipation est fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie des évolutions monétaires. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,1 % en novembre 2013, stable par rapport à avril. Dans l'UE28, le taux de chômage ressort à 10,9 %, stable depuis mai. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à novembre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,8 % et 10,8 %. En novembre 2013, 26,553 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE28 dont 19,241 millions en zone euro. Par rapport à octobre 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 19 000 personnes dans l'UE28 et de 4 000 en zone euro. Parmi les états membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,2 %) et au Luxembourg (6,1 %) ; à l'inverse, les plus élevés se retrouvent en Grèce (27,4 %) et en Espagne (26,7 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=13ABB484C15CD1F551C6B9A960DE84AA.tpdjo01v_1?cidTexte=JORFTEXT000028424785&dateTexte=

Arrêté du 23 décembre 2013 relatif au régime prudentiel des sociétés de financement.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=78B5F96C3A1ECA08706AE632EC6D60FE.tpdjo02v_2?cidTexte=JORFTEXT000028396367&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028396022

Arrêté du 23 décembre 2013 relatif aux conditions d'accès aux activités bancaires et financières et à leur exercice.

http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=A9236DDF06544416AA53117466B000DB.tpdjo06v_1?cidTexte=JORFTEXT000028396396&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028396022

Divers

SEPA : Communiqués de la Commission européenne et de la BCE du 9 janvier 2014 sur l'instauration d'une période de transition.

Communiqué de la Commission européenne : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-6_fr.pdf / Communiqué de la BCE:

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-declaration-de-l-eurosysteme-relative-a-la-date-de-fin-de-migration-vers-le-SEPA.pdf

La BCE a présenté le 13 janvier un nouveau billet de la série « Europe » de 10 euros.

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-presentation-du-nouveau-billet-de-10-euros.pdf

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

La conjoncture bancaire et financière au 4^e trimestre 2013

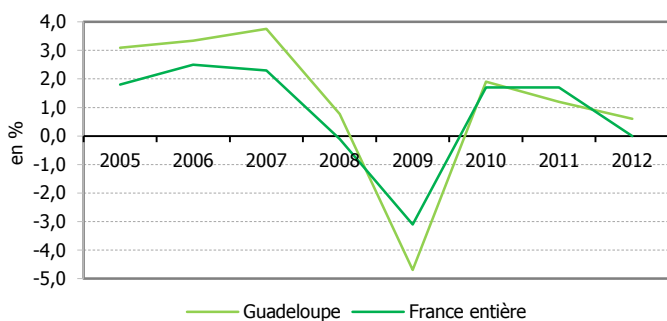
Au regard des résultats l'enquête de conjoncture menée en novembre 2013 par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales, l'activité bancaire serait mieux orientée au 4^e trimestre 2013. En dépit d'un environnement économique jugé toujours incertain, l'activité de crédit afficherait une progression plus marquée par rapport au 3^e trimestre. La collecte des dépôts devrait également s'accroître en raison notamment de l'effet saisonnier traditionnellement relevé en fin d'année. Le PNB des banques locales devrait croître sensiblement grâce au développement des commissions. Le résultat net enregistrerait une augmentation permise par l'amélioration du coût du risque.

Néanmoins, cette tendance ne devrait pas se poursuivre au 1^{er} trimestre 2014, les dirigeants des établissements de crédit anticipant globalement une dégradation de leurs indicateurs bancaires et financiers. L'activité de crédit serait peu dynamique tant pour les particuliers que pour les entreprises. La collecte des dépôts s'inscrirait pour sa part en nette diminution. Le PNB et le résultat net de la place bancaire locale devraient également s'inscrire en baisse.

Comptes économiques 2012 de la Guadeloupe

Dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer) qui réunit l'INSEE, l'AFD et l'IEDOM, les comptes économiques de la Guadeloupe ont été publiés pour l'année 2012.

Taux de croissance du PIB en volume



Source : Insee

La reprise, amorcée en Guadeloupe en 2010, s'est poursuivie en 2011 et en 2012, mais à un rythme de plus en plus faible. Le PIB régional a continué d'augmenter, de 0,6 % en euros constants sur l'année. Toutefois, le ralentissement est net par rapport à 2011 où il connaissait une progression deux fois supérieure (+1,2 %) et plus net encore par rapport à 2010 (+1,9 %). En 2012, la croissance en Guadeloupe reste néanmoins supérieure à celle enregistrée au niveau national et en Martinique, où elle est nulle (0 %) dans un cas comme dans l'autre. La croissance a reposé d'abord sur l'augmentation de la dépense publique. La consommation des ménages, si elle a été relativement peu dynamique, a joué un rôle de soutien de l'activité important. En revanche, l'investissement a été orienté à la baisse, alors qu'il était en progression en 2010 et en 2011.

La publication est librement téléchargeable sur : www.cerom-outremer.fr

Vulnérabilité des ménages en Guadeloupe

À fin décembre 2013, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire s'établit à 20 478, soit une baisse de 1,6 % par rapport au mois précédent et de 2,1 % sur un an. Le nombre de retraits de cartes bancaires s'élève à 470 pour le mois de décembre, en hausse de 2,6 % en glissement annuel. Depuis le début de l'année, 6 567 cartes ont été retirées de la circulation, soit une hausse de 22,6 % par rapport à 2012.

En décembre 2013, 32 dossiers de surendettement ont été déposés, le nombre le plus élevé de l'année. Depuis janvier 2013, 287 dossiers ont été déposés, soit deux dossiers de moins qu'en 2012 (-0,7 %).

Parution du « Tableau de Bord CEROM » du 3^e trimestre 2013

Dans le cadre du partenariat CEROM le « Tableau de Bord » relatif au 3^e trimestre 2013 a été publié et est librement téléchargeable sur : www.cerom-outremer.fr

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Le Conseil général vote le budget primitif 2014

Les conseillers généraux ont adopté le 18 décembre le projet de budget primitif 2014 qui s'élève à 748 millions €. Il s'agit en priorité de répondre aux besoins sociaux de la population avec plus de 438 M€ consacrés à l'action sociale, notamment via l'ouverture de 9 nouveaux établissements pour personnes âgées dépendantes et une enveloppe de 227 M€ dédiée au Revenu de solidarité active (RSA). Un autre objectif consiste à soutenir l'activité économique et répondre aux besoins d'aménagement du département à travers un programme d'investissement de près de 100 M€. Dans cette perspective, le Conseil général consacrera une enveloppe de 20,8 M€ aux dépenses d'équipements des collèges et 31,1 M€ pour le réseau routier et le transport.

Revalorisation du SMIC

Selon le décret publié au Journal officiel du 20 décembre 2013, le salaire minimum de croissance (SMIC) est revalorisé de 1,1 % à compter du 1^{er} janvier 2014. Le nouveau montant horaire brut est ainsi porté à 9,53 euros (contre 9,43 euros au 1^{er} janvier 2013), soit 1 445,38 euros bruts mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires (contre 1 430,22 euros bruts, précédemment). Le SMIC avait été revalorisé de 0,3 % en 2013. Le minimum garanti est quant à lui relevé de 0,6 % au titre de l'inflation et s'établit donc à 3,51 euros.

Accord européen sur les travailleurs détachés

La Communauté européenne a récemment établi un ensemble de règles obligatoires relatives aux conditions de travail d'un travailleur détaché dans un autre État membre. Cette législation a pour objectif de garantir la protection dans toute l'Union européenne des droits et des conditions de travail d'un travailleur détaché et d'éviter le «dumping social». Ces nouvelles règles doivent refléter les normes appliquées aux travailleurs de l'État membre d'accueil.

Création de l'Observatoire de l'énergie et du climat

La Région Guadeloupe, la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe (DEAL), la direction régionale de l'ADEME Guadeloupe, Météo-France et EDF Archipel Guadeloupe ont annoncé le 9 décembre la création de l'observatoire régional de l'énergie et du climat. L'observatoire sera un outil d'aide au service des politiques publiques et de la prise de décision en délivrant des indicateurs et des analyses sur l'état de développement, la maîtrise de la demande énergétique et sur l'adaptation aux changements climatiques. L'ensemble des informations sont accessibles au public et une première publication présente les chiffres clés de l'énergie en 2012.

Premier forum des métiers de la mer

À l'occasion de l'arrivée de la Mini-Transat à la voile reliant les ports de Bretagne à Pointe-à-Pitre, les acteurs du nautisme ont organisé le premier forum des métiers de la mer les 6 et 7 décembre. Cette manifestation a été l'occasion d'informer et de susciter des vocations pour les métiers de la mer en présence notamment des professionnels de la marine marchande et du tourisme.

ACTUALITÉ RÉGIONALE

Rencontre du Préfet des Iles du Nord et du CESC

Le Conseil économique, social et culturel (CESC) de Saint-Martin recevait le préfet Philippe Chopin le 11 décembre lors d'une audience en séance plénière. Plusieurs thèmes ont été abordés tels que le chômage, la coopération avec Sint Maarten, la loi organique et le développement économique. Par ailleurs, une rétrospective de l'année 2013 et les perspectives pour 2014 ont été évoquées.

Partenariat entre la Collectivité de Saint-Martin et EDF Guadeloupe

Le 16 décembre, Mme Aline Hanson, Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin et M. Pascal Mithois, Directeur d'EDF Archipel Guadeloupe, ont présenté à l'Hôtel de la Collectivité le partenariat de la Collectivité et d'EDF Archipel Guadeloupe en faveur d'une opération d'efficacité énergétique relative à l'éclairage public. Ce premier partenariat entre la Collectivité et EDF Archipel Guadeloupe se traduit par la rénovation de 840 points lumineux du réseau d'éclairage public, permettant une économie d'énergie globale de plus de 10 %. Il s'agit de la plus importante opération d'économie d'énergie réalisée à ce jour à Saint-Martin.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Novembre 2013	128,4 127,2	0,7 % -0,1 %	0,0 % 0,7 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Direccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Novembre 2013	60 870	0,3 %	2,0 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Novembre 2013	253,3 2 511,1	- -	28,9 % 3,5 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Novembre 2013 Cumul annuel	297 4 149	-37,5 % -	-33,4 % -10,8 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Décembre 2013	20 478 470	-1,6 % -24,2 %	-2,1 % 2,6 %	

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbes)	Nombre de passagers (hors transit)		Novembre 2013 Cumul annuel	135 589 1 783 461	7,8 % -	3,7 % 1,4 %	
Trafic maritime (Source : Port Autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Novembre 2013	252 787 56 337	21,4 % 6,7 %	-17,0 % -0,8 %	
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Juin 2013 Cumul annuel	57 596	-36,0 % -	-5,0 % -1,3 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Décembre 2013 Cumul annuel	2 085 16 038	34,7 % -	-10,2 % -6,9 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Décembre 2013 Cumul annuel	15 030 219 589	-13,2 % -	-11,4 % -5,5 %	

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/11/2013
	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

** hors prime d'Etat*

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2013)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0805%	0,0924%	0,1057%	0,1694%	0,2160%	0,2750%	0,3720%	0,5440%

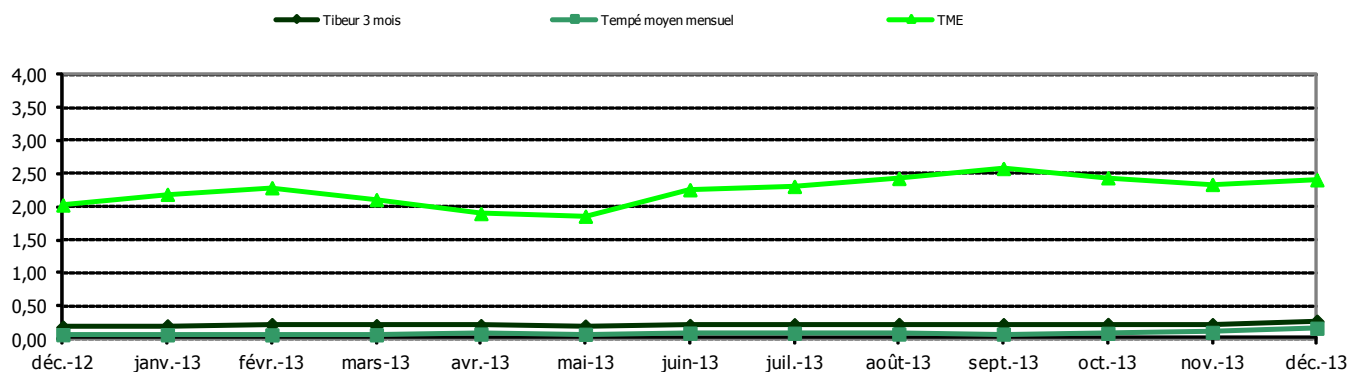
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2,58%	2,44%	2,34%	2,41%	2,78%	2,64%	2,54%	2,61%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er janvier 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,04%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,51%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,76%
Prêts-relais	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,83%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,31%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,36%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,12%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,35%	Découverts en compte (1)	13,31%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

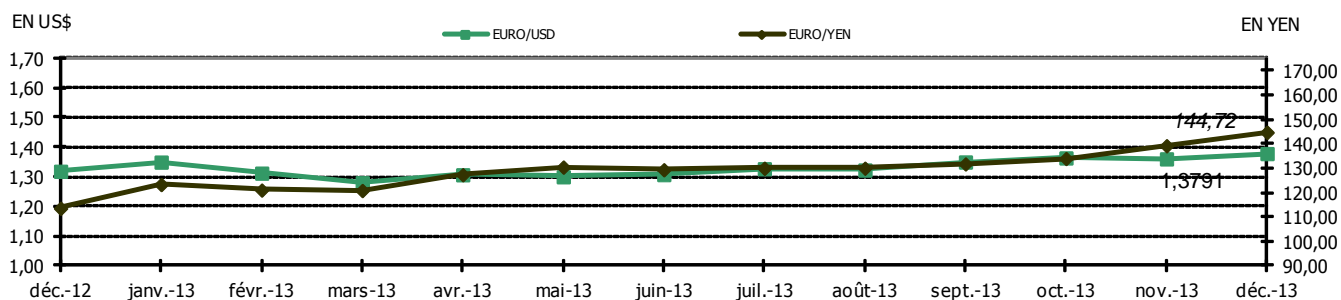
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3791	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,5660	EURO/SRD (Surinam)	4,5349
EURO/JPY (Japon)	144,7200	EURO/BWP (Botswana)	12,0176	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4598
EURO/CAD (Canada)	1,4671	EURO/SCR (Seychelles)	16,5859	EURO/DOP (Rép. Dom.)	58,6788
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83370	EURO/MUR (Maurice)	41,2607	EURO/BBD (La Barbade)	2,7484
EURO/SGD (Singapour)	1,7414	EURO/BRL (Brésil)	3,2576	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8087
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6933	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,6467	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3078,2352	EURO/XCD (Dominique)	3,7104	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	